

**Procès verbal
de
l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
22 Mai 2023**

62 adhérents présents et 28 représentés soit un total de 90 , (74 en 2022)

I-RAPPORT MORAL DE LA PRÉSIDENTE

- Allocution introductive de Marie Noelle VANNIER:

<< Je vous remercie tous pour votre présence aujourd'hui.

Cela fait un an que j'ai l'honneur de présider le Conseil d'Administration qui s'emploie le mieux possible à gérer le club. Je remercie toute l'équipe pour son soutien et son travail efficace.

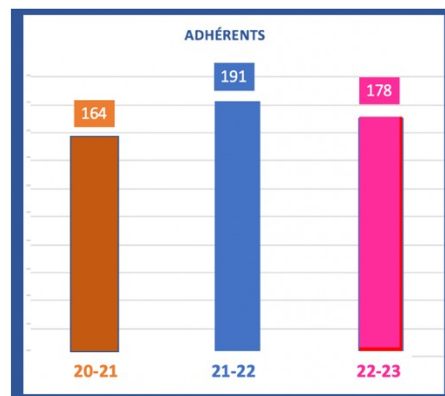
Je remercie également tous les acteurs et bénévoles, les arbitres et organisateurs des tournois, les professeurs, tous les adhérents qui s'investissent au bar chaque jour et pendant les compétitions sous la houlette d'Armelle, que je remercie tout particulièrement, les personnes qui s'occupent des tâches matérielles, entretien et réparations diverses. Sans tous ces bénévoles le club ne pourrait pas fonctionner. Merci encore à tous.

N'hésitez pas à venir de temps en temps donner un coup de main. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Nous avons depuis quelques mois un responsable de développement, Laurent ITURRI, qui avec quelques-uns d'entre vous, formera une équipe; elle aura pour mission de mener des actions de recrutement pour de nouveaux adhérents. Laurent interviendra tout à l'heure. >>

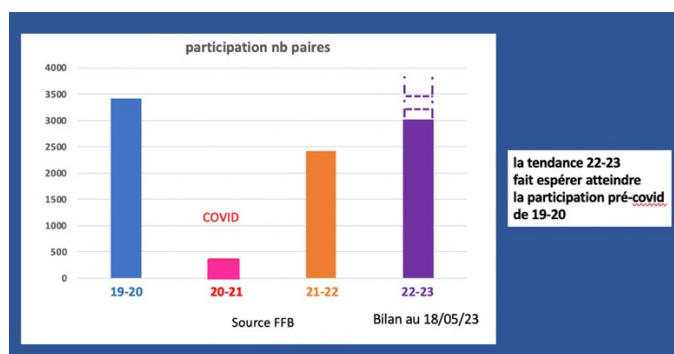
La vie du Club :

-L'effectif d'adhérents

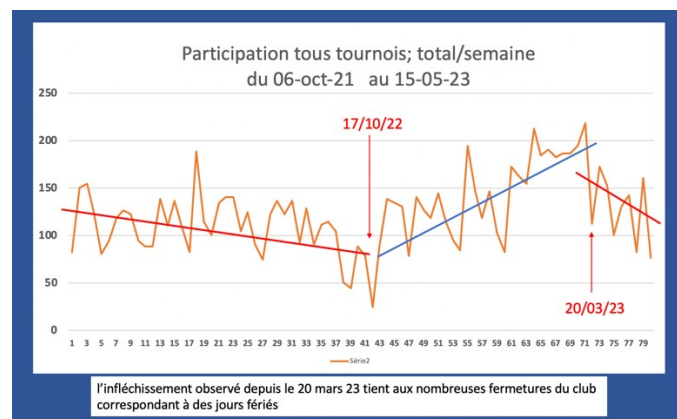
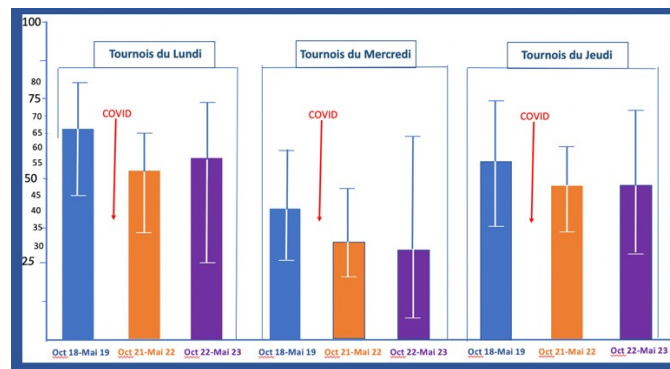


- "queue de Covid" pour la saison 20-21
- restauration en 21-22
- léger infléchissement en 22-23

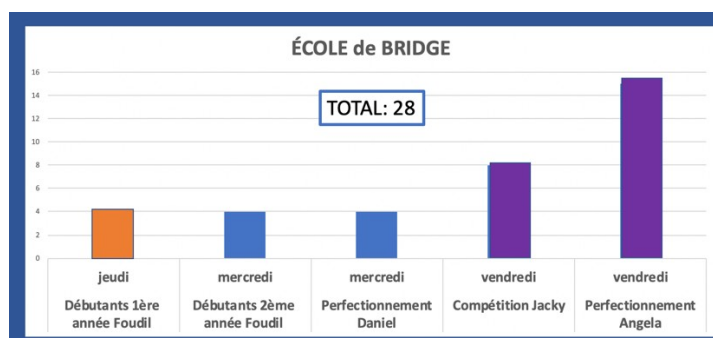
La participation au tournois de régularité



la tendance 22-23
fait espérer atteindre
la participation pré-covid
de 19-20



L'école de Bridge :



Les activités de la saison 2022/2023:

- Le Festival du bridge du 11 novembre 2022 : il a réuni 57 paires de Rennes et de toute la Bretagne
- Le tournoi du beaujolais dit de Jacky s'est déroulé le 25 janvier; il a réuni 64 participants et fut clôturé par un buffet préparé par nos bénévoles
- Le BCR a reçu 25 compétitions.
- La FÊTE de fin d'année se tiendra le jeudi 15 juin.

Les projets :

Stratégie de recrutement : une opération de communication est instituée sous le pilotage de Laurent Iturri. Le BCR va ainsi participer à l'opération, (FFB), "bridgez-vous bien" qui a pour but de motiver de nouvelles adhésions, (objectif +10%). Diverses actions de lobbying vont être menées auprès des entreprises, des mairies, des associations, d'enseignants, etc, afin de cibler les personnes proches de la retraite ou disposant de temps libre. Les grandes écoles seront aussi explorées pour investir à plus long terme. Nous comptons sur un grand nombre de membres, tant pour activer leurs relations, que pour donner un peu de leur temps à l'animation de séances d'initiation.

La Présidente rappelle que les adhésions au club et les prises de licence pourront s'opérer à compter de début Juillet jusque fin Septembre.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité ; (vote à main levée)

II- LE BILAN FINANCIER ET LE RAPPORT DU COMMISSAIRE VÉRIFICATEUR :

A-Rapport de gestion sur l'exercice de 12 mois, clos au 30/06/22

Richard Mamon, (trésorier).

1° EXERCICE 2021/2022

Après avoir traversé une période très difficile à cause du COVID, le club a retrouvé une bonne santé financière

- le Chiffre d'affaires s'établit à 80.397€ contre 39.307€ durant l'exercice précédent de 18 mois totalement perturbé par la crise COVID.
- ce Chiffre d'affaires se décompose en 14.875€ de ventes de marchandises, (activité du bar) et 65.522€ de prestations de services
- le Résultat passe d'une perte de 24.359€ à un bénéfice de 11.242€, dont 7.703€ de bénéfice généré par l'activité du bar.
- quant à la trésorerie elle passe de 15.915€ au 30 juin 2021 à 33.219€ au 30 juin 2022.

2° PERSPECTIVES 2022/2023, (au 30 avril 2023)

- le Chiffre d'affaires ressort à 91000€ avec un résultat de 10000€, et une trésorerie de 39000€
- à noter :
 - le nombre de cotisants est en hausse de 10% mais reste néanmoins inférieur de 10% à celui de 2019.
 - la marge sur l'activité du bar est en baisse de 5 points sans doute due à l'inflation sur les matières premières.

B- Rapport du Commissaire Vérificateur ; exercice 2021-2022 , (chiffres exercice précédent)

Léon Cornée;

1° RESSOURCES TOTALES : **95 278 €** (57 006)

- tournois : **41 556 €** (20 055)
- bar : **15 351 €** (6 405)
- aides diverses : **12 362 €** (1 080)
- adhésions: **11 835 €** (10 235)
- licences FFB : **6 810 €** (5 840)
- cours: **4828 €** (3 495)
- autres recettes : **2 536 €** (9 926)

2° CHARGES TOTALES : **84 035 €** (81 165)

- frais de locaux : **27 295 €** (31 321)
- versements recettes compétitions : **24 376 €** (6 294)
- achats divers : **9 988 €** (10 933)
- bar : **7 216 €** (2 287)
- versements licences : **6 800 €** (5 810)
- amortissements : **5 022 €** (7 398)
- frais remboursés : **3 022 €** (2 874)
- frais de personnel : **316 €** (14 468)

3° ÉCART RESSOURCES-CHARGES : **11 243 €, (-24 359)**

- TRÉSORERIE AU 30/06/2022 : **33 219 €, (15 915)**
- TRÉSORERIE AU 15/05/2023 : **39 000 €**

Les comptes sont approuvés à l'unanimité ; (vote à main levée). Quitus est donné au Trésorier

III- ÉLECTION à un siège au CONSEIL d'ADMINISTRATION

En raison d'une candidature unique, celle de Marylène PESCHARD, le vote s'est tenu à main levée.
La candidate a été élue à l'unanimité.

IV- PALMARÈS des COMPÉTITIONS, saison 2022-2023

Finales Nationales :

- COUPE de France 2021.2022: 2^{ème} D. BRETAGNE et son équipe
- OPEN DN 3: 4^{ème} F. LEDAN avec l'équipe de Louis MASTEAU

Finales de Ligue

- SENIOR OPEN/4 EXC: 1^{er} J.L. GUILLOT, N. AFTIM, N. BONNIC et M.N.VANNIER
- SENIOR MIXTE/4 EXC : 1^{er} N. AFTIM et Cl. RIGAUT et leur équipe
- SENIOR OPEN / 2 EXC : 1^{ère} A. KEMME et Ch. TIBI
- INTER CLUB D1 : 3^{ème} D. BRETAGNE et son équipe

Finale de comité PATTON

- 1^{ère}: B. AUBRY; L. ITTURI et leur équipe
- 3^{ème} Cl. RIGAUT; J.L. GUILLOT, N. AFTIM, B. ADDUARD, A. TANGUY, M. LE PORCHOU et E. AFTIM

Finales de Comité

- MIXTE / 4 EXC :
 - 1^{er} A. GUILLAUMIE, F. LEDAN et leur équipe
 - 2^{ème} A. KEMME, J. BATTINI et leur équipe
 - 3^{ème} M.C. MORVAN, Ph. MORALY, J.J. GUIBLIN, G. LE BIAVANT, A. GUIVARCH, Cl. JEUFFRAIN
- MIXTE /4 HON : 2^{ème} N. TROUVE, B. ADDUARD et leur équipe
- SENIOR OPEN/4 EXC :
 - 1^{ère} P. BAUGEARD et son équipe
 - 2^{ème} J.L. GUILLOT et son équipe
- DAMES/2 HON
 - 1^{ère} L. DIARD et Ch. LOURY
 - 2^{ème} G. LACROUX et M. BOEDEC

IV- PROJET IMMOBILIER :

Résumé des exposés de : Monsieur H. SERRAND, (Bâti Armor)
: Patricia BAUGEARD, (vice-présidente, en charge du pilotage)

L'accord préalablement établi, prévoit la vente des locaux du BCR à Bâti Armor avec dation pour une surface de 350m2 avec soulte, ou une surface maximale sans soulte.

Depuis cet accord, le calendrier s'étire....

La raison en est que Bâti Armor est tributaire du planning et des décisions de Territoire, organisme gestionnaire de Rennes Métropole

C'est seulement en octobre dernier qu'a été validé le choix de la démolition-reconstruction de notre îlot.

Depuis, Bâti Armor attend les grandes lignes du projet architectural que doit lui fournir Territoire.

Ensuite, il finalisera ce projet avec son équipe en respectant les obligations fixées par Territoire sur aspect, hauteur, nombre d'appartements, prix de vente.

Calendrier prévisionnel à ce jour:

- Dépôt PC : mars 2024
- Obtention PC : octobre 2024
- Purges : déc 2024
- Démarrages travaux et déménagement : sept 2025
- Livraison : fin 2027

Le compromis sur ce nouveau planning devrait pouvoir être signé en septembre 2023.

Pour la période intermédiaire, Bâti Armor nous cherchera des locaux provisoires et participera au financement du loyer.

NB : Quand ce retard important sur le projet initial a été annoncé, le CA a étudié une autre possibilité : vendre classiquement (et non en dation), ce qui permettrait d'acheter nos nouveaux locaux ailleurs et en toute indépendance.

Il est vite apparu, (au regard des offres immobilières explorées), que cette stratégie ne serait pas possible avec nos fonds propres, sauf à réduire la superficie des locaux, (ceci nous obligeant ainsi à renoncer à accueillir des compétitions, nous privant, de facto, de ressources financières très substantielles).

Quelques remarques ont été émises dans l'Assemblée concernant le montant du prix de vente, considéré comme insuffisant. Monsieur Serrand et la vice-présidente ont alerté sur le manque de liberté à ce propos, en raison d'une "main-mise" de l'autorité territoriale, laquelle pourrait même être conduite à une procédure de préemption.

L'Assemblée Générale s'est clôturée par un cocktail bien pourvu et fort animé

La Présidente

Marie-Noëlle Vannier

Le Secrétaire

Jean-Pierre Champion